

## **Une pleine protection des droits Humains pour toutes les personnes migrantes fuyant la guerre en Ukraine et la fin de la discrimination raciale et sélective aux frontières de l'UE !**

A l'occasion de la journée internationale contre le racisme, Le 21 mars 2022.

[Communiqué du TMP-E] - La directive européenne sur la protection temporaire (Directive 2001/55/CE du Conseil), initialement adoptée en 2001, a été activée pour la première fois le 3 mars 2022 avec la volonté d'offrir une pleine protection à tous ceux qui fuient la guerre en Ukraine. C'est un pas en avant compte tenu du nombre sans précédent de personnes déplacées de force par l'invasion russe de l'Ukraine, mais cette dernière n'a pas été activée par l'UE en 2011 et 2015 pour préparer l'accueil des réfugiés fuyant les conflits de Libye et de Syrie.

Par ailleurs, plusieurs rapports émis depuis les frontières et depuis le terrain, parmi lesquelles une série d'organisations internationales de défense des droits Humains, indiquent qu'il s'agit d'un *mécanisme de protection sélectif* qui sont, dans leur mise en œuvre et dans leur pratique, raciste. 1 Alors que le slogan "Bienvenue aux réfugiés ukrainiens" est repris dans tous les titres de presse, il y a peu d'espace médiatique accordé à la discrimination raciale qui bloque l'entrée dans l'UE des "non" Ukrainiens - principalement des personnes originaires du Sud global et du Moyen-Orient. Il s'agit de migrant.e.s et de réfugié.e.s qui se trouvent actuellement en Ukraine – déplacé.e.s à la suite d'autres conflits ou fuyant la pauvreté causée par l'échec des politiques de développement centrées autour des entreprises ou du fait du changement climatique, ou encore travaillant et poursuivant leurs études. Ces rapports indiquent que des personnes originaires d'Afghanistan, du Pakistan, d'Inde, du Yémen, d'Azerbaïdjan, du Turkménistan, du Maroc, du Cameroun, du Nigeria, entre autres, sont bloquées aux frontières. Ils font état de pratiques discriminatoires – des migrant.e.s et réfugié.e.s venant du Sud global et du Moyen-Orient sont bloqué.e.s au moment du franchissement des frontières de l'Ukraine vers ses voisins ou entre le Belarus et l'Ukraine.

Plus inquiétant encore, un rapport fait état du refus des autorités ukrainiennes de libérer les migrant.e.s et les réfugié.e.s actuellement détenu.e.s en Ukraine. Il est rapporté que, deux semaines après l'explosion d'une bombe russe à un peu près 40 kilomètres, 35 à 45 migrant.e.s sont toujours détenu.e.s au centre de détention de Zuravychi. 2 Plus encore, ce centre - disposant de périmètres de sécurité renforcés qui bloque toute tentative d'évasion - fait partie d'une série de centres de détention du même type, financés par l'UE via des accords bilatéraux avec l'Ukraine ou d'autres Etats voisins dans le cadre de l'externalisation de ses frontières. Les appels urgents pour leur libération sont ignorés tant par l'Ukraine que par les autorités européennes 3.

Dans le même registre, il a été signalé plusieurs fois que les migrant.e.s et réfugié.e.s du Sud global et du Moyen-Orient, lorsqu'ils sont autorisé.e.s à franchir la frontière, sont ensuite détenu.e.s, comme il est fait état dans cet article de *l'Independent Newspaper* à la frontière ukraïno-polonaise 4. Toutefois, certains rapports indiquent désormais que l'intervention du gouvernement nigérian a permis le retour de plus de 1 000 étudiants. 4

Entre-temps, M. Filippo Grandi, haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a confirmé que des cas de discrimination raciste aux frontières lui étaient parvenus - "il est fait état d'inquiétants incidents de discrimination, de violence et de racisme. Ces actes de

discrimination sont inacceptables...", et a lancé un appel aux Etats, en particulier à ceux qui sont voisins de l'Ukraine, à ce que soit maintenue l'autorisation d'entrée à toutes personnes fuyant le conflit "sans discrimination fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, et quel que soit leur statut" 5.

Il est également fait état d'une criminalisation et d'un emprisonnement continu de ceux qui osent aider les personnes déplacées du Sud global et du Moyen-Orient à franchir les frontières de l'Ukraine. 6.

Face au « deux poids, deux mesures » de la directive sur la protection temporaire (DPT), TMP-E appelle les dirigeants de l'UE et les gouvernements des Etats membres à :

- Mettre en œuvre immédiatement une pleine protection à tous les déplacés dans cette guerre insensée et mettre fin au « deux poids, deux mesures » dans l'application de la directive sur la protection temporaire (DPT) avec sa politique et pratique continues de sélection raciste vis-à-vis des personnes déplacées originaires du Sud global et du Moyen-Orient, actuellement exclues, vivant en Ukraine et ailleurs en UE.
- Mettre fin à la nécropolitique actuelle qui viole le droit international des droits Humains et qui est pratiquée aux frontières de l'Europe, incluant l'interdiction du sauvetage en mer - et mettre en place un régime de protection basé sur les droits Humains pour tous, tel que garanti par les obligations contraignantes de la Convention des Nations Unies relatives aux travailleurs migrants (1990) et de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés (1951).

Il est urgent et nécessaire d'ajouter nos voix pour exiger : **Stop à la guerre ! Exhortons nos gouvernements à démilitariser et à prendre des mesures immédiates en faveur d'une paix significative !**

En réponse à cette DPT, ainsi qu'au(x) Pacte(s) mondial(aux) volontaire(s) de 2018 sur les migrations et pour les réfugiés, le TMP-E a développé, avec les organisations auto-gérées et mouvements de migrant.e.s et réfugié.e.s, *l'Appel à construire le Pacte mondial de solidarité*.

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à **rejoindre cette initiative et à signer ici le Pacte mondial de solidarité :**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf9DLtsHAZWZq6EQVI4ngBSSIy9--4phiR82CUSUZluCzMBAA/viewform>

Participez à la préparation de la Caravana Europa 2022 - "Rights Not Deaths" - en direction de Bruxelles, du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

**Pour plus d'informations :** [migrantplatform@gmail.com](mailto:migrantplatform@gmail.com)

**Notes de fin :**

1. Lien vers la Directive Européenne sur la protection temporaire : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32001L0055&from=en>

Plusieurs organisations de défense des droits Humains ont critiqué la sélectivité raciste de la DPT et son application actuelle en Ukraine : Migreurop: [Accueil sélectif aux frontières européennes : du racisme des politiques migratoires - MIGREUROPE](#); INFOMIGRANTS:

<https://www.infomigrants.net/en/>; Amnesty International (London)- [Poland: Refugees face chaos, racism and risk of trafficking after fleeing Ukraine - new research | Amnesty International UK](#); Human Rights Watch: [Ukraine: Unequal Treatment for Foreigners Attempting to Flee | Human Rights Watch \(hrw.org\)](#) ; Arab News Report: [Amnesty International details racism endured by refugees fleeing](#)

[Ukraine | Arab News.](#)

2. [A call to release migrant detainees in Ukraine \(euobserver.com\)](#)

3. Publication de TNI et de l'ENAAT, 17 mars 2022 [A call to release migrant detainees in Ukraine \(tni.org\)](#)

4. [Non-white refugees fleeing Ukraine detained in EU immigration facilities | The Independent](#)

5. Radio Eireann World Report, 27 mars 2022

6. Le 24 mars 2022, les nouvelles de la e-liste de Migreurop ont rapporté une déclaration des gardes-frontières polonais sur la détention d'un citoyen ukrainien qui avait aidé 7 réfugié.e.s irakiens à traverser la frontière polonaise. Dans un incident similaire, un autre rapport indique que huit autres personnes - un Italien, trois Ukrainiens et quatre ressortissants polonais - ont été placées en détention pour avoir aidé des migrant.e.s à franchir la frontière et risquent jusqu'à huit ans d'emprisonnement.